

Des phases amont aux phases opérationnelles

TRANSVERSAL ET DANS LA DURÉE

Connaître et faire connaître
Bien connaître son territoire et ses enjeux est un préalable essentiel pour les élus qui se lancent dans un projet d'urbanisme. En amont des projets, le Parc produit des documents pour chaque commune :

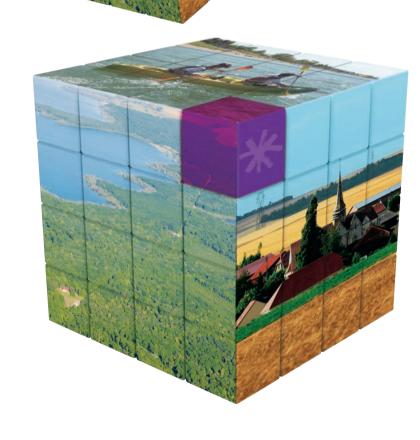
- les atlas communaux (ou pluri-communaux) présentent un diagnostic des paysages et des patrimoines naturels et bâtis, donnent des orientations pour améliorer les documents d'urbanisme et suggèrent des actions d'aménagements,
- le porté à connaissance pédagogique, fourni pour l'élaboration d'un PLU, contient l'ensemble des données du Parc et décrit la façon dont les PLU peuvent les intégrer, en s'appuyant sur des exemples locaux (valorisation de bonnes initiatives), des cartes thématiques (utilisation des données SIG du Parc), des exemples de règlements de PLU...

Identifier, anticiper, projeter et valoriser avec les communes et les habitants

Un projet d'urbanisme résulte d'un processus rassemblant élus, usagers (habitants, agriculteurs, commerçants...) et services.

Pour favoriser l'émergence de projets partagés, le Parc propose un accompagnement spécifique lors de la conception des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) des PLU. Par exemple :

- l'atelier participatif pour les habitants utilise des outils (maquette, marche commentée, dessin sur tablette graphique...) qui permettent aux participants de « dessiner » eux même les contours de leurs projets,
- des études pré-opérationnelles pour la réalisation de projets en centre-bourg comme la réhabilitation d'une ancienne gendarmerie en 16 logements sociaux.



Congrès des parcs 2014. Parc de la forêt d'Orient :

les Parcs, acteurs de l'égalité des territoires

Contact

Romain Bion, Responsable du Pôle Aménagement r.bion@parc-gatinais-francais.fr Corentin Buch, Chargé de mission Urbanisme c.buch@parc-gatinais-francais.fr

Partenaires de l'opération





